

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N° 2026/16

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

COMMUNE D'ISSEL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DOMAINE : 7

Séance du Conseil Municipal du 27 avril 2026 à 20h30

« Finances locales »

Le Conseil Municipal de la commune d'ISSEL, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Henri POISSON, Maire,

SOUS-DOMAINE : 7.1

Présents : Christophe BRUNEL, Myriam MECHRAOUI, Frédéric DAUVIN, Armelle DE RIVOYRE, Pierre DELPERIE, Régine SEJALON, Catherine COURSIERES, Denis DUPUY, Martine BETOURNE

« Décisions budgétaires »

Formant la majorité des membres en exercice.

OBJET :
Approbation du compte financier unique 2025

Absent : Thierry ALIBEU (pouvoir à Catherine COURSIERES)

Secrétaire : Régine SEJALON

Le nombre de
conseillers
Municipaux en service
est de : 11

Le Conseil Municipal réuni et présidé par Christophe BRUNEL, 1er Adjoint, délibérant sur le compte financier unique (CFU) de l'exercice 2025 dressé par Henri POISSON, Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

CONVOCATION C.M.
EN DATE DU :
21/04/2026

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

AFFICHAGE EN DATE
DU : 28/04/2026

Considérant les éléments suivants :

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 28/04/2026

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	56 341.24			983 905.09	56 341.24	983 905.09
Opérations exercice	337 130.46	141 065.66	529 866.76	666 569.06	866 997.22	807 634.72
Total	393 471.70	141 065.66	529 866.76	1 650 474.15	923 338.46	1 791 539.81
Résultat de clôture	252 406.04			1 120 607.39		868 201.35
Restes à réaliser	184 000.00	172 644.00			184 000.00	172 644.00
Total cumulé	436 406.04	172 644.00		1 120 607.39	184 000.00	1 040 845.35
Résultat définitif	263 762.04			1 120 607.39		856 845.35

Monsieur le maire se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

CERTIFIEE
EXECUTOIRE

VOTE POUR : 8

VOTE CONTRE : 0.....

S'ABSTIENNENT ou S'ABSTIENT : 2.....

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

S'LOW

ID : 011-211101753-20260427-DE_2026_016-DE

PAR RECEPTION

PREFECTURE LE :

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, le

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux

PAR PUBLICATION

LE :

Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A ISSEL, le 27 avril 2026

Le secrétaire de séance

Régine SEJALON

PAR DELEGATION

LE :

(signature)

Sejalon

1^{er} Adjoint au Maire d'ISSEL
Christophe BRUNEL,



Christophe Brunel

Prénom NOM